

GRUPE DE TRAVAIL "FORMATION"

18 AVRIL 2024

Les dernières annonces du premier ministre Attal et du ministre de la fonction publique Guerini sont des plus alarmantes en matière de droits et garanties pour les fonctionnaires et pour ce qui nous concerne de la DGFIP.

L'annonce de l'expérimentation de la semaine en 4 jours et la tentative de l'appliquer dans les directions locales, sans présentation des conséquences concrètes ni concertation avec les organisations syndicales nationales, démontre encore, s'il fallait le faire, l'indigence du dialogue social dans cette administration !

Ce projet soulève de nombreuses interrogations tant en termes de méthode que de conséquences sur le temps de travail (RTT et congés) sans parler de l'organisation quotidienne des services :

- ➔ La consultation a lieu en pleine période de vacances scolaires,
- ➔ Des jours ARTT risquent fort d'être supprimés pour répondre à l'amplitude maximum de 10h de la journée de travail,
- ➔ 36h12 en 4 jours, c'est 9h03 par jour, le 5ème jour ne sera pas « un jour pour soi », mais un jour de récupération de la fatigue générée par les 4 autres journées,
- ➔ Ce 5^e jour ne sera évidemment pas choisi par l'agent, plus question de choix sur les jours non travaillés,
- ➔ Concernant le temps partiel, il risque de se déplacer du temps partiel hebdomadaire à un temps partiel journalier pour satisfaire aux obligations familiales,
- ➔ Concernant le télétravail, il est prévu la réduction du nombre de jours en télétravail à 2 voire 1 jour de télétravail accordé.

Pour la CGT Finances Publiques, la semaine de 4 jours ne peut s'entendre que dans le cadre de la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures et pas dans n'importe quelles conditions. Le salarié doit pouvoir choisir entre réduction du temps de travail hebdomadaire et acquisition de jours de RTT.

Les annonces du ministre de la fonction publique en matière de rémunération au mérite et de remise en cause des catégories A, B et C sont elles aussi des plus inquiétantes pour les personnels et devraient interpeller l'ENFIP sur les conséquences implicites sur la formation initiale.

Pour la CGT Finances Publiques, le statut de la fonction publique est garant pour les fonctionnaires et la population de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. L'urgence est à l'augmentation des salaires et à la revalorisation des carrières.

5 points sont à l'ordre du jour du groupe de travail formation professionnelle aujourd'hui :

- ➔ Le bilan de la formation professionnelle 2022 ;
- ➔ La généralisation du processus de numérisation et de correction dématérialisée des copies de concours ;
- ➔ Le bilan du compte personnel de formation ;
- ➔ Le retour d'expérience sur la mise en œuvre du 4+1 ;
- ➔ Une réflexion sur la rénovation des épreuves de concours externe A et B.

Nous nous étonnons que la formation des lauréats de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude de B en A ne fasse pas l'objet d'une fiche. En effet, nous avons appris par les bruits de couloir et les dernières publications sur le site de l'ENFiP que, cette année, l'ensemble des collègues suivront leur formation métier via les parcours de changement de métiers. Par le passé, lorsqu'une modification de fond intervenait dans un cursus de formation initiale, l'administration la présentait et en discutait avec les organisations nationales. Une fois de plus, nous sommes mis devant le fait accompli !! Est-ce que le dispositif a vocation à être pérenniser ?

Nous nous étonnons également que la fiche sur la rénovation des épreuves des concours externes de catégories A et B soit si lapidaire...Si la DGFIP a des projets elle doit nous les soumettre. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques demande de ne pas examiner cette fiche aujourd'hui.

- ☛ Concernant la formation initiale, les assemblées générales des stagiaires des établissements de Noisy, Clermont, Lyon et Toulouse viennent de se terminer et les retours des stagiaires que nous avons rencontrés, sont des plus alarmants :
- ➔ Pressions des équipes de directions et des équipes pédagogiques permanentes sur les stagiaires générant stress croissant et perte de confiance des stagiaires ;
- ➔ Scolarité beaucoup trop dense, surtout en bloc fonctionnel, et déconnectée de la réalité des services ;
- ➔ Outils pédagogiques inadaptés les stagiaires dénoncent le manque criant de bases écoles en matière d'outils informatiques. Dans les services, le travail se fait quasi exclusivement à travers l'applicatif DGFIP, absent pour raisons budgétaire de la formation initiale.

Sans surprise, les stagiaires interrogés partagent ce que la CGT Finances Publiques dénonce depuis plus de 5 ans maintenant !

Les scolarités rénovées n'ont eu pour but que de réaliser des économies sur la formation des stagiaires A et B en raccourcissant la partie théorique au profit d'un stage pratique sur le poste de première affectation. Ce stage devenu probatoire a un double objectif : « *faire la chasse* » aux stagiaires qui ne rentreraient pas dans le moule DGFIP (Dans cette catégorie de vilains petits canards nous retrouvons notamment les militants syndicaux et des collègues souffrants de handicaps) et mettre au travail les stagiaires dès leur arrivée dans les services. Drôle de conception de l'apprentissage !

A ce propos, nous nous étonnons à nouveau que la fiche sur le tutorat proposée à la discussion lors du GT de mars 2022 soit passée à la trappe !

Les stages jalonnant la formation théorique ont eux aussi disparu déconnectant un peu plus la partie théorique de la partie pratique. Pour les externes, ces stages leur permettaient de faire le lien entre les cours dispensés et la réalité des services...

Les conséquences en matière d'apprentissage sont désastreuses, les notions sont enseignées au pas de charge par des chargés d'enseignement n'ayant plus le temps d'assimiler les notions des matières qui ne figure pas dans leur domaine d'expertise et aussi vite oubliées par des stagiaires manquant cruellement de temps de reformulation.

A ce propos, les échanges avec les stagiaires sur le 4+1 sont riches en enseignements. Si le temps en autonomie pourrait être vu comme une respiration par certains, la réalité est tout autre quand on approfondit, notamment en termes de pédagogie ! Le choix des matières faisant l'objet d'un apprentissage en autonomie est plus que discutable (le contrôle fiscal, les revenus de source étrangère et les régies par exemple). Finalement, le temps nécessaire à l'assimilation des notions est plus important qu'en présentiel. Les stagiaires doivent fréquemment arrêter le podcast pour prendre des notes, lorsqu'ils ne comprennent pas une notion, ils sont seuls face à leur écran etc. Bref, en termes de pédagogie et de transmission des savoirs, le bilan est négatif.

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration doit revoir sa copie. C'est une grave erreur de penser que tout le monde peut tout enseigner en formation professionnelle. Les stagiaires sont pour partie des internes qui connaissent très bien les missions, faire dispenser des cours à des chargés d'enseignement ne les ayant pas exercées les met en difficulté.

D'une manière générale, la scolarité rénovée augmenté du 4+1 a entraîné :

- ➔ Une baisse importante dans le niveau d'acquisition du stagiaire ;
- ➔ Une charge supplémentaire de travail à la fois pour le stagiaire et l'enseignant ;
- ➔ Une désorganisation dans le déroulement de la scolarité en établissement ;
- ➔ Une perte de sens de la formation initiale.

Pour la CGT Finances Publiques, il est temps de revoir en profondeur la formation initiale des agents des Finances Publiques. Si avant la fusion DGI/DGCP, les formations initiales des agents de catégorie A et B pouvaient avoir du sens dans chacun des 2 réseaux ; aujourd'hui, l'accumulation des enseignements issus de la DGI et de la DGCP dispensés au cours d'une formation initiale largement raccourcie a perdu en qualité et ne fait plus sens.

Le moment est venu de penser la formation initiale des agents des Finances Publiques comme une formation qualifiante permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics. Pour la CGT Finances Publiques, seule une formation initiale significative dans sa durée, alternant périodes d'enseignements théoriques et mise en pratique dans les services peut répondre à ce double objectif.

Concernant la formation continue, face à un portefeuille de formation qui ne cesse de croître après chaque Groupe de Travail métier et chaque Plan National de Formation (PNF), les chargés d'enseignement du CFP rédigent encore et toujours. Près d'un millier de formations au portefeuille ! Ils créent, ils refondent, ils actualisent... Pour le portefeuille existant, pour le nouveau PNF, pour la formation initiale. Tout ce temps passé, c'est du temps qu'ils n'ont plus pour animer. Des formateurs qui ne forment plus, ce sont des rédacteurs qui se déconnectent chaque jour un peu plus des réalités du terrain, isolés chaque jour un peu plus longtemps devant leur écran.

La solution ? Payer des Professionnels Associés (PA) pour rédiger à la place des enseignants du CFP mais les volontaires ne se précipitent pas.

Alors que reste-t-il à la FC? La bonne volonté, l'abnégation, les heures interminables passées à écopper le bateau FC qui prend l'eau et puis l'épuisement, le découragement, le sentiment d'abandon.

Quant à l'offre de formation, elle se fait de manière croissante en e-formation : parmi les 20 actions les plus suivies en 2022, 15 se sont déroulées en e-formation. Elle représentait en 2022 52,7 % des stagiaires en formation continue.

L'administration indique que l'e-formation représente un vecteur privilégié en matière de formation.

La CGT Finances Publiques s'interroge fortement sur cette volonté affichée par l'ENFiP et cette tendance croissante de recourir à ce mode de formation quand on sait que seulement la moitié des apprenants inscrits à un module d'e-formation valident leur formation !

Dans les documents fournis, rien au-delà des constats. Nous souhaiterions avoir votre analyse de la situation. Avez-vous des solutions pour l'améliorer ? Si la tendance persiste, continuerez-vous contre vents et marées à appliquer une solution qui ne fonctionne pas ?

Pour sa part, la CGT Finances Publiques fait le constat que la formation ne peut pas se faire sans interaction entre sachant et apprenant. Nous revendiquons que l'ENFiP revienne à une formation en présentiel pour toutes les actions de formation.

Nous profitons de ce Groupe de Travail pour revenir sur différents points au vu du peu de temps d'échanges accordés avec l'ENFiP.

La transmission des notes de cadrage des scolarités pose des difficultés au vu de la multiplicité des canaux d'informations (DOCAD, Odissée), et leur accès par les secrétaires nationaux. Quid de la note de cadrage de la formation des C ? De la SPP des IS ? Quand seront-elles disponibles ?

Pour la CGT Finances Publiques, nous exigeons que les notes de cadrage soient mises en ligne sur la plateforme Odissée dans l'espace réservé aux OS, suffisamment en amont pour en prendre connaissance.

Quelles sont les conséquences et les aménagements des stages pratiques probatoires pour l'ensemble des stagiaires (A, B et C) affectés en IDF lors du déroulement des JO cet été ? Et pour les Estivales des inspecteurs stagiaires ? La CGT Finances Publiques tire la sonnette d'alarme sur l'accès aux logements pour les stagiaires concernés pendant cette période.

Cette année, l'inclusion des Heures Mensuelles d'Informations dans les plannings s'est dégradée dans toutes les écoles. Sommes-nous devenus la variable d'ajustement d'une cadence effrénée des cours des scolarités renouvelées ? La place réservée aux organisations syndicales n'est pas la même d'un établissement à l'autre. La CGT Finances Publiques revendique un local distinct pour chaque OS pour chaque établissement, d'autant plus dans un contexte de promotions volumineuses.

La CGT Finances Publiques constate que de manière récurrente des Violences Sexistes et Sexuelles ont lieu dans les établissements de l'ENFiP. Les mesures mises en place par la Direction de l'ENFiP sont insuffisantes, voire inadaptées. Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité et l'écoute des victimes ?

La CGT Finances Publiques s'interroge enfin sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap en scolarité.

Tant pour la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles que le combat pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, les actes doivent suivre les paroles !